

## DIVISION DES EXAMENS ET CONCOURS

DIEC/07-376-1101 du 15/01/07

### **DIPLOME NATIONAL DU BREVET-SESSION 2007- CENTRES ETRANGERS**

Destinataires : Tous destinataires

Affaire suivie par : Marion SPADONI      Tél. : 04 42 91 71 74  
Estelle ROSIQUE      Tél. : 04 42 91 71 73

Fax : 04 42 38 73 45

#### **Le recteur de l'Académie d'Aix-Marseille**

**Vu** le décret n° 87.32 du 23 janvier 1987 et l'arrêté du 18 août 1999 relatifs au Diplôme National du Brevet

**Vu** la note de service n°2000-229 du 5 décembre 2000 relative aux modalités d'attribution du Diplôme National du Brevet

**Vu** la note de service n°87-060 du 17 février 1987 fixant les dispositions d'organisation du Diplôme National du Brevet dans les centres étrangers

#### **ARRETE**

Article 1er : Les épreuves écrites du Diplôme National du Brevet dans les centres étrangers rattachés à l'académie d'Aix-Marseille se dérouleront selon le calendrier figurant en annexe du présent arrêté au titre de la session 2007.

Article 2 : Chaque centre devra adapter les horaires afin que l'ouverture des plis contenant les sujets se fasse simultanément suivant l'horaire défini en annexe, qui est celui de la métropole.

Article 3 : Les Conseillers culturels auprès des ambassades de France concernées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

*Signature : Jean-Paul de GAUDEMAR, Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille, Chancelier des Universités.*

## ANNEXE 1

### DIPLOME NATIONAL DU BREVET Session 2007

#### Calendrier des épreuves Pour les centres étrangers rattachés à l'académie d'Aix-Marseille

##### **Mercredi 20 juin 2007**

Epreuves communes à l'ensemble des candidats

- 08h30 – 10h00 Français 1 ère partie
- 10h15 – 11h45 Français 2<sup>ème</sup> partie
- 14h00 – 16h00 Histoire-Géographie et Education Civique

Epreuves réservées aux candidats individuels

- 16h30 – 17h15 Sciences et Vie de la Terre

##### **Jeudi 21 juin 2007**

Epreuves communes à l'ensemble des candidats

- 08h30 – 10h30 Mathématiques

Epreuves réservées aux candidats individuels

- 11h00 – 11h45 Sciences Physiques ou physique chimie
- 14h00 – 15h30 Langue Vivante Etrangère
- 16h00 – 16h30 Education musicale
- 16h00 – 17h30 Arts plastiques